



Compte rendu du CDAS du 07 Avril 2015

Le comité départemental de l'action sociale (CDAS) s'est réuni pour la 1ère fois après les élections professionnelles de décembre 2014 dans sa nouvelle composition.

En dehors des membres de la délégation, il est rappelé que le CDAS est composé de représentants de l'administration, de représentants des personnels et de correspondants sociaux.

Les représentants des personnels ont 6 sièges de titulaires et 6 sièges de suppléants (Solidaires aux Finances, la CGT et FO disposant chacun de 2 sièges de titulaire).

Solidaires aux Finances a rappelé ses revendications dans une déclaration liminaire qui est annexée.

En réponse à cette déclaration dans le cadre des questions diverses, les points suivants ont été abordés :

- Nouvelle installation des Services Sociaux rue des Moreaux à Auxerre. Nous ne pouvons que souligner un accès très compliqué pour parvenir dans les nouveaux locaux des services sociaux. La déléguée des services sociaux et l'assistante sociales sont persuadées que les agents et retraités vont rapidement intégrer le « chemin » pour parvenir à la délégation.

- Point sur les coins repas. Les agents du site Marie Noël sont toujours dans l'attente d'un 2ème micro onde : Le responsable du service de la logistique ne peut apporter de réponse à la demande des agents car il n'a pas la position des services sociaux sur cet investissement (malgré un courriel de début mars). La déléguée des services sociaux précise que les services sociaux ne feront pas l'acquisition d'un micro onde pour ce site car il est seulement prévu un financement de ce type d'appareil tous les 5 ans. Elle se retourne donc vers le responsable de la logistique qui doit étudier le dossier sachant que cette acquisition ne lui paraît pas pertinente dans un premier temps, le nombre d'agents rue Marie Noël n'ayant pas connu une forte expansion ces derniers mois contrairement à d'autres sites.

Après un large débat, compte tenu du bien fondé de la demande et compte tenu de l'insistance des représentants de Solidaires aux finances, le service de logistique financera l'acquisition de ce micro onde.

Présentation du budget de l'action sociale pour 2015

Un groupe de travail s'était tenu le 8 janvier 2015 pour évoquer l'arbre de Noël et le budget d'initiative locale (BIL).

Compte tenu de la baisse du budget, la dotation totale de l'Yonne s'élève à 23439 € pour 2015 (soit une baisse de 3 % par rapport à 2014).

Nous ne pouvons que déplorer cette diminution dans la mesure où les besoins sociaux des agents sont en constante augmentation et nous resterons vigilants sur les nouvelles modalités de calcul des budgets des délégations.

Le BIL (budget d'initiative locale), désormais rebaptisé CAL (crédit d'action locale), est essentiellement consacré à l'Arbre de Noël et aux sorties actifs /retraités.

Les actions de la délégation pour 2015 :

L'arbre de Noël se déroulera la Salle Jacques Brel de Migennes le mercredi 9 décembre 2015.

Le spectacle choisi est DOCTEUR ANAEL ET MISTER CORANTIN.

L'atelier maquillage et les concours de dessin seront maintenus si le budget le permet.

Les sorties

- **actifs** : une journée au parc d'attraction et animalier « LE PAL » situé à Saint Pourcain sur Besbre (03) le 30 mai 2015.

Le tarif devrait être le suivant :

	QF < 1000	QF > 1000
3 à 9 ans	10 €	17 €
< 10 ans	17 €	24 €

Le départ devrait se situer vers 6 h du matin.

Une autre sortie sera envisagée au Zoo de Beauval le 26 septembre 2015 (si les crédits le permettent).

- **retraités** : une journée Beaune - Nuits Saint Georges le 15 octobre 2015

Le restant du budget est destiné :

- aux consultations psychologues, avocats
- aux bons de rentrée scolaire
- à la prestation « amitié finances » (chèque culture d'un montant de 30€ adressé aux agents ayant un arrêt maladie d'au moins un mois)
- à l'aménagement des coins repas agréés
- aux actions de prévention

Les orientations 2015

Elles découlent notamment de la note ministérielle du 18/12/2014.

Aide à la parentalité

Création d'une nouvelle prestation de type Cesu pour financer les prestations de garde d'enfants ou de soutien scolaire pour les enfants de 6 à 12 ans à hauteur de 400€, 300€ ou 200 € en fonction du quotient familial. Cette aide vient en relais de la prestation interministérielle qui ne concerne que les enfants de 0 à 6 ans.

Compte-rendu d'activité de la délégation et de l'assistante de service social

L'activité de la délégation en matière de restauration, coin repas, titres restaurant, logement, vacances, aides, subventions petites enfance a été présentée par la déléguée aux services sociaux.

L'assistante de service social, en présence de son supérieur hiérarchique, a présenté également son rapport d'activité.

Il est à souligner qu'elle intervient notamment dans 4 domaines d'action à savoir le budget, la santé, la vie familiale et la vie professionnelle et que plus de la moitié de ses interventions pour la population active concerne la vie professionnelle et notamment les conditions de travail.

Elle a d'ailleurs émis le souhait de réunions dans les services afin de désamorcer les conflits et les situations critiques et de permettre un meilleur accompagnement lors des changements et réorganisations.

La président du CDAS s'étonne que ces réunions, qui lui semblent essentielles et normales, ne soient pas organisées et il le rappellera aux différents chefs de service de la DDFIP 89

La prochaine réunion du CDAS aura lieu en juin 2015.

Solidaires aux finances met un point d'honneur à défendre les droits et les conditions de vie des agents.

En effet, l'Action sociale doit être préservée pour venir en aide au mieux selon les besoins des agents et servir la politique d'amélioration de la qualité de vie des actifs et des retraités.

Les représentants de Solidaires Finances:

Catherine LECOMTE, Marie RUDELLE CHARVOT (Sens)
Cyrille MEAN , Pascal AUGÉAT-MALTER (Auxerre)



Déclaration Liminaire des représentants du personnel de Solidaires Finances à la réunion du 07/04/2015

Monsieur le Président,

Suite aux élections professionnelles du 04 décembre 2014, le comité départemental de l'action sociale se tient pour la première fois dans sa nouvelle configuration.

C'est en responsabilité, investis de cette mission et de cette confiance que les représentants de Solidaires finances entendent participer activement à la définition et à la gestion de la politique d'actions sociale du département.

Or le contexte d'austérité grandissante reste marqué par la réduction des dépenses publiques, la suppression massive des effectifs et le gel de la valeur du point d'indice.

Ce sont encore 2546 postes qui vont être supprimés dans les ministères économiques et financiers en 2015: les agents voient leur missions de service publics mises à mal avec des effectifs de plus en plus restreints, des réformes incessantes et des salaires qui n'augmentent pas .

C'est dans ce contexte que Solidaires appelle à la grève le 09 avril 2015.

Pour Solidaires Finances, l'action sociale doit constituer, plus que jamais, une priorité et pour assurer un service social efficace, performant et à l'écoute des agents, l'Action sociale doit bénéficier de moyens humains et financiers.

Solidaires aux Finances rappelle ses revendications en matière d'action sociale :

- augmenter la dotation budgétaire,
- maintenir un lien de proximité entre la délégation et les agents,
- affirmer et garantir la mise en oeuvre d'une action sociale de qualité et ouverte à tous,
- assurer des circuits d'aides pécuniaires au plan départemental,
- défendre les emplois dans le réseau,
- ne pas hiérarchiser l'action sociale en mettant la déléguée sous une tutelle comptable ou administrative.

Nous aurions pu tenir cette première réunion du comité départemental de l'action sociale rue des Moreaux à AUXERRE dans la salle du 3ème étage ce qui aurait pu permettre de voir les conditions d'installation de la délégation.

Nous tenons à dire, dès à présent, que pour les collègues qui doivent se rendre à la délégation, il s'agit d'un vrai parcours du combattant qui risque de ne pas favoriser la confidentialité, notamment pour les collègues qui seront reçus par le médecin de prévention ou l'assistante sociale.

En questions diverses, Solidaires aux Finances, souhaite qu'un point soit effectué sur les coins repas et notamment sur le redéploiement du matériel du site de Vaulabelle et rappelle que les collègues de la rue Marie-Noël sont toujours dans l'attente d'une réponse pour un micro-onde (demande faite à la logistique en février 2015 restée sans réponse).

Les représentants de Solidaires Finances:

**Catherine LECOMTE, Marie RUDELLE CHARVOT
Cyrille MEAN , Pascal AUGÉAT-MALTER**